



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Personnel

Question écrite n° 46415

Texte de la question

M. Andre Gerin attire l'attention de M. le ministre de l'equipement, du logement, des transports et du tourisme sur les formations des personnels de l'aviation civile et de la meteorologie. Les representants des personnels de la direction generale du syndicat FO s'inquietent du desengagement de l'Etat dans ce secteur. Selon une etude de l'inspection generale de l'aviation civile et de la meteorologie, les centres de formation sont deja fermes ou en passe de l'etre. La dispense d'une telle formation est indispensable pour la securite dans le transport public aerien. Elle est aussi la preuve de notre savoir en la matiere. Il lui demande quelles mesures entend prendre le gouvernement pour assurer une formation de qualite pour l'aviation civile et la meteorologie.

Texte de la réponse

Le marche de l'emploi des pilotes se caracterise par un fort taux de chomage des jeunes, une baisse de l'activite des ecoles publiques et privees, et la perspective de la mise en place d'une reglementation europeenne sur les brevets et les licences. Dans ce contexte, la direction generale de l'aviation civile (DGAC) procede a l'etude des perspectives de la formation aeronautique afin de faciliter les evolutions necessaires au maintien et a l'adaptation de l'appareil de formation francais. En effectuant une etude sur le service d'exploitation de la formation aeronautique (SEFA) de la DGAC, dont les centres dispensent une gamme variee de formations au pilotage, l'inspection generale de l'aviation civile a fourni une contribution importante a ce dossier. Toutefois aucune decision n'a ete prise a partir des orientations recommandees sur l'avenir de ces centres, tous les elements permettant d'arreter a court terme ou moyen terme une position n'etant pas d'ailleurs disponibles. Si une orientation devait etre prise, il va de soi que l'ensemble des partenaires interesses, et notamment les elus des regions concernees, seraient consultes au prealable.

Données clés

Auteur : [M. Gerin André](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46415

Rubrique : Transports aeriens

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 1996, page 6543

Réponse publiée le : 17 février 1997, page 825